

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MINISTRE

Paris, le - 5 AVR. 2016

Monsieur le Président,

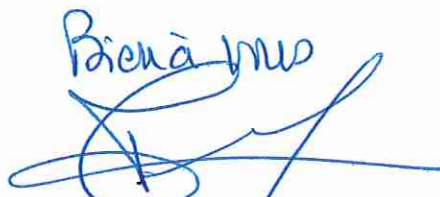
A l'occasion de l'examen de trois articles du projet de loi « égalité-citoyenneté » au Conseil Commun de la Fonction Publique du 29 mars, l'article 40 de ce projet de loi qui prévoyait la création d'une nouvelle voie de recrutement en catégorie B a suscité des interrogations et de fortes critiques de la part des organisations syndicales les amenant à se prononcer contre.

Comme je vous l'ai indiqué, je suis très attachée au dialogue social. Celui-ci constituera ma ligne de conduite pendant toute la durée de l'exercice de mes responsabilités. C'est pourquoi je vous informe que j'ai décidé de retirer cet article du projet de loi qui sera prochainement soumis au Parlement.

Pour autant, lors de nos échanges, il est apparu que nous partagions l'objectif de promouvoir la diversité dans la Fonction publique, pour qu'elle soit à l'image de la société qu'elle sert.

Je vous renouvelle donc mon souhait d'un travail approfondi sur cette question. Je présiderai prochainement une réunion au cours de laquelle je serai à l'écoute de vos propositions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.


Annick GIRARDIN

Monsieur Bruno COLLIGNON
Président
FA-FP
96, rue Blanche
75009 Paris